



Le Changement que nous attendons sur le secteur musée

Madame la Ministre,

Vous le savez, les musées et domaines ont payé un lourd tribut ces dernières années à la lame de fond RGPP : suppression de la Direction des musées de France, éclatement du réseau mutualisé, fracture aggravée entre les gros établissements et les plus modestes, restructurations, fusions administratives d'établissements hétérogènes ou éloignés, concurrence exacerbée entre établissements, multiplicité d'employeurs, destructions d'emploi, asphyxie de filières et vagues d'externalisations : accueil-surveillance, métiers d'art, installateurs-monteurs, jardiniers...

Le secteur mutualisé des musées a été démantelé. Le développement mercantile et médiatique des grosses structures a été encouragé. Mais le bilan touristique mondialisé de quelques musées-stars franciliens ne fait pas une politique muséale nationale.

Le rôle de la tutelle ne s'exerce pas exclusivement par le prisme du bureau des opérateurs et par le biais du seul pilotage et contrôle budgétaire.

Dans tous les établissements, les personnels n'ont cessé de témoigner de leur profond attachement au patrimoine, faisant preuve de professionnalisme et d'un vif sens du service public culturel.

Ils ne peuvent supporter que les investissements lourds dans des travaux de rénovation et d'agrandissement des espaces muséographiques (Fontainebleau, St-Germain-en-Laye, Limoges, Versailles, Orsay, Louvre...) s'accompagnent de réductions d'effectifs qui pèsent lourdement sur les conditions de travail et dégradent la qualité de l'accueil du public.

Le SNMD-CGT-Culture, présent au CT Ministériel du 10 juillet a été attentif aux orientations de votre politique générale. Les personnels attendent beaucoup du changement annoncé et de la vision que vous avez esquissée à travers les chantiers que vous allez ouvrir sans tarder. Nous attirons votre attention sur des enjeux majeurs :

Stopper l'hémorragie des effectifs et l'inflation de la précarité. Le recours accru aux contractuels en CDD et à la sous-traitance ne garantit pas la pérennité des missions régaliennes patrimoniales.

L'instauration de plafonds d'emploi en baisse perpétuelle du fait du non remplacement des départs en retraite conduit les personnels à travailler constamment en situation tendue et stressante.

Il est impératif de consolider les effectifs de personnels dans les musées existants pour permettre leur fonctionnement « normal ». Développer de nouveaux chantiers sans moyens accrus conduit à affaiblir l'ensemble du secteur des musées ; c'est pourquoi un projet tel que la Maison de l'Histoire de France doit être abandonné.

Réaffirmer les missions : alors que l'engouement pour les musées s'est confirmé et que des hausses importantes de fréquentation ont été enregistrées dans beaucoup de musées nationaux, les missions sont fragilisées.

La revalorisation des métiers est urgente. Nous refusons l'externalisation étendue de missions dans les projets MUCEM et musée Picasso. Ni la déstructuration de deux laboratoires - le C2RMF et le LRMH - au profit du centre de Cergy ?

Stopper une longue période de baisse constante du pouvoir d'achat : il est temps de valoriser les efforts consentis par une réévaluation sérieuse des déroulements de carrière et des rémunérations principales ainsi que des régimes indemnitaires. Le gel du point d'indice et la forte réduction des crédits affectés aux mesures catégorielles ne vont pas dans ce sens et suscitent de vives inquiétudes.

Restaurer un ambitieux service public des musées : la transformation de Services à Compétence Nationale en EP (EPA, EPIC, EPCC) s'est traduite par un désengagement croissant de l'Etat à l'égard des institutions patrimoniales nationales, au respect des règles éthiques et déontologiques, à l'impulsion d'une action coordonnée et cohérente. Il importe donc de stopper la multiplication des structures administratives libérales : établissements publics, groupements d'intérêt public, association...

Le champ a été laissé libre à la course effrénée à l'autonomie maximale, aux dérives de la quasi-indépendance, à l'autoritarisme managérial favorisé par l'extension des pouvoirs attribués, à la concurrence exacerbée, à la dépendance des financements privés, aux privatisations d'espaces et à la valorisation marchande du patrimoine.

En outre, les équipes administratives ont été insuffisamment étoffées pour assumer la charge de la gestion de ces établissements publics.

Le SNMD-CGT s'oppose fermement à toute poursuite de transfert de gestion des personnels vers les établissements publics, dont on connaît les méfaits : inégalités et opacité des traitements et indemnités, frein à la mobilité choisie, limitation des voies de recours, excès du pouvoir discrétionnaire...

Débattre des projets de décentralisation : si le SNMD-CGT est favorable à la création d'un grand musée national en région, à Marseille, il se positionne contre le transfert aux collectivités territoriales de musées nationaux. L'ouverture d'antennes en régions du type EPCC Pompidou-Metz n'est pas sans poser problème.

Le MUCEM ne doit pas être une coquille vide ou la récupération de plusieurs projets en un seul. Quel est le projet culturel et scientifique? Quelle serait la justification d'un transfert de quelques musées actuellement en région alors que vous inaugureriez prochainement un établissement à Marseille ?

Rétablir le dialogue pour rendre confiance aux personnels, débattre des ambitions pour les musées, construire le changement y compris par la mobilisation, **le SNMD-CGT y est prêt.**

Pour le SNMD-CGT
David Maillard
Secrétaire Général du SNMD-CGT

Paris, le 12 juillet, 2012